



Ottawa, Canada

Volume 7, No 30
(Hebdomadaire)

le 25 juillet 1979

Le Canada pourrait devenir autosuffisant en matière d'énergie	1
Le premier ministre ira en Afrique	3
Réfugiés indochinois au Québec	3
Le Canada face aux droits de la personne	3
Décès de Claude Wagner	3
Décorations pour bravoure	4
Une académie francophone mondiale proposée à la rencontre de Québec	4
Pêche de la morue interdite	4
Échanges sino-canadiens: élargissement des horizons	5
Étude sur les stéréotypes sexistes	6
Mises en chantier en juin	6
Publication d'un rapport sur les droits civils et politiques	6
Émission d'un nouveau timbre	6
Identification électronique du bétail	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

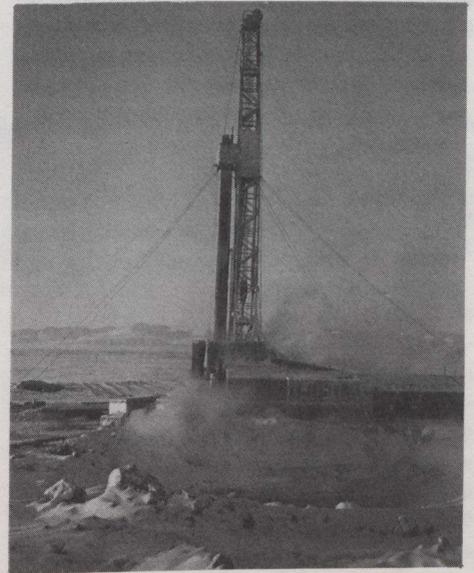
Le Canada pourrait devenir autosuffisant en matière d'énergie

Pour réduire les dépenses de plus en plus élevées dues aux importations de pétrole et pour que le Canada puisse à long terme devenir autosuffisant en matière d'énergie, il faut élargir rapidement l'éventail de ses options énergétiques. Afin d'atteindre ce but, il est nécessaire, selon le Conseil des sciences du Canada, "d'entreprendre un vaste effort de recherche, de développement technique et de démonstration", effort qui aboutira à l'utilisation d'autres sources énergétiques.

Dans cette optique, le Conseil a publié en juin dernier un rapport intitulé Les Voies de l'autosuffisance énergétique — Les Démonstrations nécessaires sur le plan national, dans lequel il recommande au gouvernement et à l'industrie de mettre en marche dès à présent 11 programmes de démonstrations techniques qui nécessiteront des investissements de 3,8 milliards au cours des 30 prochaines années. En voici les faits saillants.

Le Rapport constate que le pétrole garde une place prédominante. "En dépit des préoccupations sérieuses que cause l'approvisionnement pétrolier menacé par les chantages politiques et les guerres, dit le Rapport, le Canada pourrait équilibrer raisonnablement son approvisionnement en hydrocarbures et sa consommation au cours des années à venir. Cependant il est clair qu'une nouvelle période énergétique commence". Le Rapport cite donc plusieurs initiatives qui devront être prises pour accroître la sécurité de l'approvisionnement pétrolier du pays "conformément aux vues fédérales et provinciales" et aux réalités politiques régionales". Ainsi, il faudra: diversifier les sources d'approvisionnement; — favoriser la proximité géographique et prendre en considération les facteurs internationaux du transport des hydrocarbures; — permettre le stockage stratégique des substances énergétiques; — contribuer à la construction de pipelines, pétroliers, méthaniers et ports pétroliers ainsi qu'à leur administration.

A cause du coût relativement élevé des options canadiennes de remplacement de la filière des hydrocarbures, le Rapport prévoit que le Canada devra, pendant une période encore assez longue, "importé du pétrole brut étranger, quel qu'en soit le prix". Le gouvernement devra donc encourager l'économie de l'énergie, par exemple en rendant tous les dispositifs d'utilisation aussi efficaces que possible.



Forage de pétrole à Spring River (Yukon).

L'économie ainsi réalisée sera un facteur de stabilisation qui "permettra de freiner le déficit de la balance des paiements et permettra les délais nécessaires à la mise en oeuvre de filières énergétiques internes".

Le Rapport reconnaît cependant qu'il faut remplacer dès que possible le pétrole importé "par du pétrole, du gaz naturel, du charbon, du bois, ou d'autres formes d'énergie d'origine canadienne, et mettre en place des réseaux de distribution locaux et à grande distance". Il note que le Canada, pays industrialisé aux vastes ressources naturelles "peut atteindre

C'était ce jour...

Il y a dix ans aujourd'hui, le Parlement votait la Loi sur les langues officielles qui proclame l'anglais et le français, langues officielles du Canada et prévoit que les services seront offerts au public dans ces deux langues.

l'autosuffisance énergétique plus aisément que bien d'autres pays, en raison de sa population peu nombreuse".

D'autre part, "les filières énergétiques du Canada seront façonnées aussi bien par des facteurs politiques et sociaux que par des considérations techniques et économiques", d'où la nécessité d'une coordination harmonieuse et bien définie des rôles que joueront dans les années à venir le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, de même que "les organismes industriels et financiers, et les établissements d'enseignement supérieur".

La période critique du passage d'une source d'énergie à l'autre pourra débiter vers 1990 par l'utilisation "de plus en plus étendue des hydrocarbures tirés des pétroles visqueux et des sables bitumineux, ainsi que du charbon et de l'énergie électronucléaire. Le pétrole conventionnel et le gaz naturel seront de plus en plus réservés à des utilisations primordiales ou spéciales. Au début du XXI^e siècle, on fera un usage de plus en plus étendu des hydrocarbures liquides et gazeux tirés du charbon et de l'organomasse* (*biomass*), et de l'énergie solaire. Il faudra, en conséquence, mettre l'accent sur des programmes facilitant le passage d'une source d'énergie à l'autre.

Programme de démonstrations techniques

Le Conseil des sciences du Canada recommande le programme de démonstrations techniques suivant:

Filières des combustibles fossiles

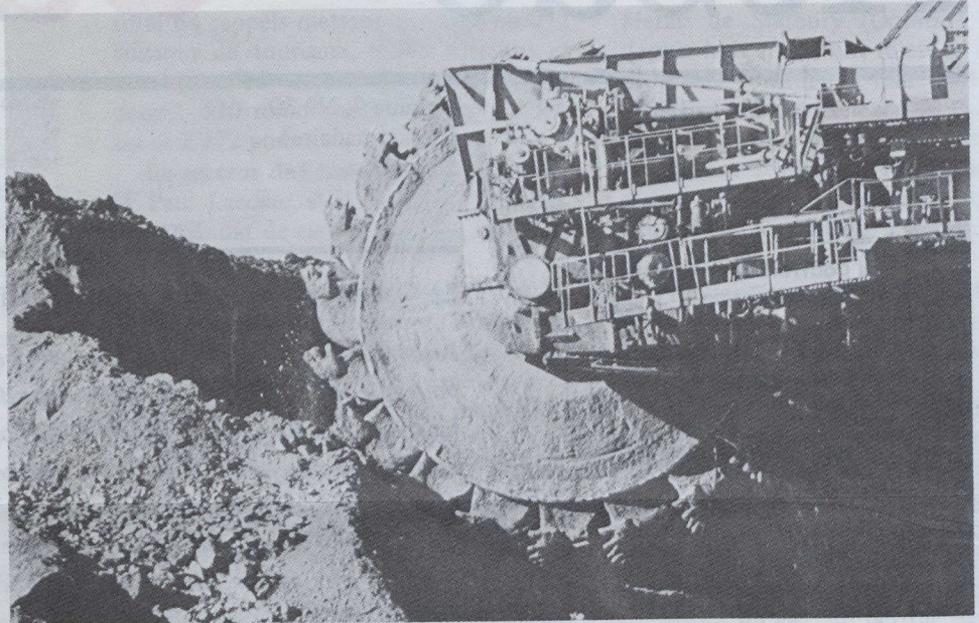
Pétrole et gaz naturel

- Démonstration de l'utilisation d'un potentiel technique de prospection et d'extraction du pétrole et du gaz dans les eaux encombrées de glaces.
- Démonstration du transport maritime des hydrocarbures à partir de l'Arctique, c'est le cas par exemple du gaz naturel liquéfié.
- Démonstration de la prospection et de l'extraction du pétrole et du gaz naturel dans les eaux très profondes.

Charbon

- Démonstration de l'emploi des techniques de combustion en lit fluidisé.
- Démonstration de la reconstitution des sols après exploitation d'un gisement charbonnier à ciel ouvert.

* En français, on fait une distinction entre l'*organomasse*, englobant la matière vivante et ses produits d'assimilation et de désassimilation, et la *biomasse*, englobant la seule matière vivante (N.d.t.).



Roue-pelle d'un excavateur géant servant à extraire les sables bitumineux de l'Athabasca. Ces énormes machines pèsent 1 530 t et sont équipées de roues-pelles ayant un débit de plus de 45 000 t de sable bitumineux par jour.

Filières électronucléaires.

- Démonstration des installations de gestion et de confinement des combustibles irradiés.
- Démonstration de la possibilité d'utiliser un nouveau combustible nucléaire le *thorium*.

Filières des énergies renouvelables

- Démonstration de la production de combustibles gazeux et liquides à partir des déchets des exploitations forestières et agricoles, y compris l'évaluation des aspects économiques et commerciaux de la technologie de la filière biochimique (*biomass energy*).
- Démonstration des chauffe-eau solaires et des installations de chauffage solaire des locaux.
- Démonstration de la production d'énergie à partir des ordures ménagères.

Techniques de transformation de l'énergie

- Démonstration de la production conjuguée (*co-generation*) d'électricité et de chaleur, y compris l'étude de ses aspects économiques et gestionnaires.

Le Conseil précise que le Rapport ne vise pas "à déterminer une fois pour toutes les diverses voies de progrès, mais plutôt, à cause de l'incertitude, à multiplier et à élargir les options énergétiques pour faciliter le choix futur, et à mieux étayer les décisions pertinentes. Il en résultera une meilleure stabilité du secteur de l'énergie".

"La réalisation de démonstrations à l'échelle nationale constitue le moyen le plus approprié pour réduire progressivement l'incertitude. Les conclusions des actions-pilotes, bénéficiant de l'autorité du fait concret, permettront de mieux cerner les objectifs de l'effort de recherche et développement", soutient le Rapport. Leur choix et leur conception se fondent sur l'expérience technique d'un groupe d'experts qui de 1976 à 1978, et dans le cadre d'une étude sur l'énergie, ont classé "analytiquement les diverses options énergétiques en fonction de critères techniques, économiques et sociopolitiques". Ces démonstrations doivent être envisagées comme des extensions et des développements de technologies rangées selon un ordre de priorité.

Politique et priorités à long terme

Il semble valable, dit le Rapport "de recommander une liste préliminaire ou préférentielle de sources ou de technologies énergétiques en se basant sur ces concepts et sur l'ampleur relative des contributions éventuelles de ces sources ou technologies. Voici donc celles qui devraient recevoir l'attention dès maintenant afin d'en obtenir les résultats attendus à long terme, dans leur ordre de priorité décroissante:

- utilisation plus efficace des combustibles nucléaires;
- perfectionnement des méthodes de ré-

(suite à la page 8)

Le premier ministre ira en Afrique

Le premier ministre, M. Joe Clark, participera à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, laquelle se tiendra du 1er au 8 août à Lusaka, capitale de la Tanzanie.

Lors de ces rencontres biennales, les chefs de gouvernement procèdent à des consultations sur des sujets importants relatifs à la conjoncture politique et économique internationale et passent en revue les programmes de coopération du Commonwealth.

Avant de se rendre à Lusaka, M. Clark effectuera une visite officielle au Cameroun du 28 au 31 juillet. Il aura alors des entretiens avec le président de ce pays, S.E. Ahmadou Abidjo, il visitera des réalisations dues à la coopération canadienne et il rencontrera des Canadiens vivant au Cameroun.

A l'issue de la rencontre de Lusaka, le premier ministre fera une visite en Tanzanie (les 9 et 10 août) et au Kenya (le 11 août). Il aura des entretiens avec les présidents de ces deux pays, M. Nyerere et M. Moi. M. Clark visitera des réalisations dues à la coopération canadienne dans les secteurs de l'éducation et de l'agriculture et rencontrera des Canadiens vivant dans ces deux pays.

Avant de rentrer au Canada, M. Clark s'arrêtera à Lahr (Allemagne) pour rendre visite aux Forces armées canadiennes qui y sont cantonnées.

M. Clark sera accompagné de son épouse, Mme Maureen McTeer, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald et du ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international, M. le sénateur Martial Asselin.

Réfugiés indochinois au Québec

A la suite d'une rencontre entre le ministre fédéral de l'immigration, M. Ron Atkey, et son homologue québécois, M. Jacques Couture, ce dernier a déclaré que le Québec était prêt à recevoir la moitié des 3 000 réfugiés indochinois additionnels que le Canada accepte d'accueillir.

Cela porte à 4 000 le nombre de réfugiés indochinois que le Québec s'est engagé à accueillir. De plus, le programme de parrainage organisé au Québec devrait permettre d'accueillir 900 autres réfugiés.

Le Canada face aux droits de la personne

L'importance que le Canada accorde aux droits de la personne l'ont amené à faire, au début du mois, les deux déclarations suivantes:

Situation au Nicaragua

C'est avec une inquiétude croissante que le gouvernement du Canada a assisté à la transgression persistante et grossière des droits de la personne au Nicaragua. Lors de la dernière Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a accordé son ferme appui à une résolution exhortant le gouvernement du président Somoza à respecter les droits de la personne au Nicaragua. Depuis, la détérioration de la situation dans ce pays a conduit à la guerre civile et infligé de terribles souffrances à ses citoyens.

Le gouvernement canadien s'associe à la condamnation par les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des États américains de la conduite inhumaine du régime du président Somoza, et demande avec eux que soit garanti le respect des droits de la personne de tous

les Nicaraguayens, sans exception.

Devant les épreuves et les bouleversements provoqués par le conflit armé au Nicaragua, le gouvernement du Canada a également accédé à une autre demande d'aide du Comité international de la Croix-Rouge en faveur des victimes de ce conflit.

Situation au Ghana

D'autre part, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a déclaré que le gouvernement du Canada demeurait préoccupé par la situation au Ghana où, au total, huit personnalités importantes associées aux anciens régimes ont été exécutées ces dernières semaines. De l'avis du Canada, les sentences et le déroulement des procès dérogent aux règles de la justice acceptées par la communauté internationale. Toutefois, le gouvernement a pris acte des assurances données récemment selon lesquelles de telles exécutions n'auront plus lieu, et il espère sincèrement que la paix et la stabilité seront rétablies au Ghana.

Décès de Claude Wagner

M. Claude Wagner, sénateur, est décédé le 11 juillet, à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, des suites d'une longue maladie. Selon Radio-Canada, il s'agirait de leucémie.

M. Wagner était âgé de 54 ans.

Homme politique à la fois admiré et controversé, M. Wagner fut d'abord procureur de la Couronne, puis juge à la Cour

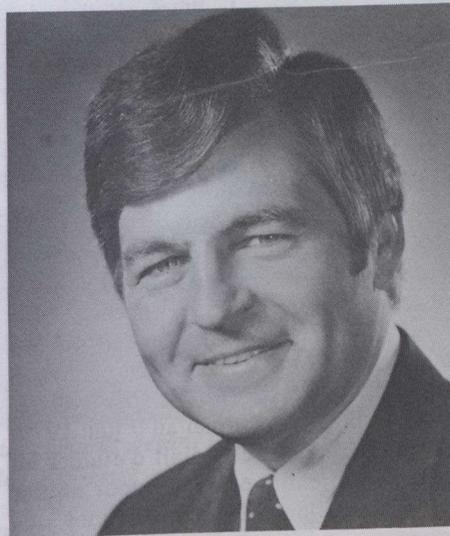
des sessions de la paix. En 1964, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, le fit entrer dans le cabinet en qualité de solliciteur puis de ministre de la Justice (1964-1966).

En 1970, après la démission de M. Lesage, Claude Wagner se porta candidat pour devenir chef du Parti libéral du Québec. Défait, il retourna à la magistrature. Deux ans plus tard, à l'invitation de M. Stanfield, alors chef du Parti progressiste conservateur, M. Wagner se lança à nouveau en politique et devint député conservateur à la Chambre des communes à Ottawa.

En 1975, il tenta de devenir chef du Parti progressiste conservateur. Battu, il se rallia au nouveau chef, M. Clark.

M. Wagner avait été élu sénateur il y a un peu plus d'un an.

Dans un message où il exprimait ses regrets, M. Clark a rappelé: "Tout au long de sa carrière, M. Wagner a servi sa province et son pays avec dignité et courage. Sa décision d'oeuvrer sur la scène nationale et de siéger au Parlement a grandement favorisé une meilleure compréhension entre Canadiens et elle a permis à ses collègues de bénéficier de sa vaste connaissance du pays."



John Evans

M. Claude Wagner

Décorations pour bravoure

La Résidence du gouverneur général a annoncé récemment que trois Étoiles du Courage et 13 Médailles de la Bravoure avaient été conférées pour reconnaître des actes de bravoure.

Les deux Étoiles du Courage seront remises à titre posthume à M. Walter Gordon Langdon-Davies et à Mme Barbara McCann.

M. Walter Gordon Langdon-Davies de Prince George (Colombie-Britannique) perdit la vie, le 12 août 1977, en se portant au secours d'un membre d'une équipe chargée de travaux d'entretien dans une usine de pâte à papier, lorsque celui-ci découvrit une fuite de gaz et s'évanouit avant de pouvoir quitter les lieux.

Mme Barbara McCann, de Toronto (Ontario) et ses trois fils aînés ont réussi à secourir trois jeunes enfants lorsque leur maison fut ravagée par les flammes le 3 mai 1978. Mme McCann est restée dans la maison pour rassembler les cinq enfants qui s'y trouvaient encore. Tous les six furent cernés par les flammes et ne purent s'échapper.

La troisième Étoile du Courage sera conférée à John Douglas Cooper, âgé de 17 ans, de London (Ontario) qui a sauvé la vie d'une jeune femme tombée dans le lac Érié le 26 juin 1978.

Les 13 récipiendaires de la Médaille de la Bravoure sont: M. David Malcolm Bradt, Cameron (Ontario); M. Stephen John Dainard, Lindsay (Ontario); M. Thomas Tierney, Brampton (Ontario); M. Paul John Andrew Worsfold, Burnaby (Colombie-Britannique); M. Clovis Saint-Jacques, Jonquière (Québec); M. Delmer Colin Courtoreille, Picture Butte (Alberta); MM. Germain Hainault et Albert Martinet, Melocheville (Québec); M. John Blake Mitchell, Oshawa (Ontario); M. Donald Benson Sowerby, Goderich (Ontario); Mme Francine Desbiens, Forestville (Québec) et MM. Dennis Victor Tesselaar, 14 ans, et Patrick William Tesselaar, 15 ans, Forest (Ontario).

Femme du Québec est un nouveau magazine féminin qui se distingue par son contenu; il ne publie aucun article relié à la mode, au maquillage ou aux recettes et l'on n'y trouve pas de publicité sexiste. Le magazine traite surtout de psychologie, de consommation et des droits de la femme.

Une académie francophone mondiale proposée à la rencontre de Québec

Une rencontre des peuples francophones a réuni, au mois de juin à Québec, quelque 400 personnes représentant une quinzaine de pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe. Cette rencontre était le prolongement de la rencontre des francophones d'Amérique, qui prit place l'an dernier à l'occasion du trois cent soixante-dixième anniversaire de la ville de Québec.

Le thème choisi cette année, "la langue française envisagée sous des angles variés" fut présenté par les conférenciers suivants: MM. André Patris, de la Maison de la francité de Bruxelles; Michel Bastarache, de l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick); Richard Santerre, secrétaire de la Société francophone américaine de la Nouvelle-Angleterre; Roger Gaillard, rédacteur en chef du *Nouveau Monde* d'Haïti; Jean-Marc Léger, délégué général du Québec à Bruxelles; Edgar Faure, de l'Académie française et Mlle Jeannine Séguin, présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario.

Pour le délégué général du Québec à Bruxelles, M. Jean-Marc Léger, la langue française est en péril puisque l'anglais pourrait devenir la langue internationale unique dans un avenir rapproché. Cependant, M. Léger a fait remarquer au cours de son allocution que la situation de la langue française dans le monde semble loin d'être alarmiste puisque le nombre d'étudiants augmente en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est.

Pêche de la morue interdite

Les pays membres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du nord-ouest (OPANO) et de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest (CIPANO) ne pratiqueront pas la pêche de la morue sur les Grands Bancs de Terre-Neuve au cours de 1980.

Cette décision a été prise en raison des craintes qu'inspire l'état des populations de morue sur les Grands Bancs. Elle a été annoncée par le ministre des Pêches et des Océans, M. McGrath, qui rendait publics les résultats de l'Assemblée annuelle mixte de l'OPANO et de la CIPANO, tenue à Halifax, du 30 mai au 7 juin 1979. Le but de l'Assemblée était d'étudier les mesures à prendre en 1980, pour assurer la conservation des populations de poissons sises en partie ou totalement à

Par contre, de souligner l'ancien journaliste, cette progression est compensée par une régression en Europe centrale et en Amérique latine et le fossé s'élargit continuellement entre l'apprentissage de l'anglais et du français.

M. Léger a cité trois causes principales pour expliquer ce phénomène: la régression des langues étrangères qui entraîne la quasi-disparition de la troisième langue et l'instauration d'une sorte de bilinguisme (langue nationale plus l'anglais), le fait que les scientifiques utilisent de plus en plus l'anglais comme langue de communication et l'attrait exercé par les États-Unis.

Tout cela pourra se traduire, selon lui, par la création dans quelques années d'un "quasi-monopole" pour la langue anglaise.

De son côté, M. Edgar Faure, membre de l'Académie française, a lancé l'idée d'une "académie mondiale de la francophonie". M. Faure pense que, loin d'avoir régressé, la langue française a progressé depuis le début du siècle. Si elle a été distancée par l'anglais, c'est en tant que langue seconde, et l'anglais est le plus souvent utilisé comme "une trousse linguistique de dépannage". M. Faure a ajouté qu'une langue n'est pas mise en danger par l'adoption des mots étrangers mais par la corruption de ses propres structures. Cependant, le français langue scientifique est menacé et M. Faure propose la rédaction d'un lexique international commun de tous les termes scientifiques.

l'extérieur de la zone canadienne de 200 milles.

Le Canada s'est vu allouer environ 70 p.c. des contingents de poissons de fond sis, en tout ou en partie à l'extérieur de la zone de 200 milles ainsi que 84 p.c. des contingents de pêche sur les Grands Bancs.

Les participants se sont également mis d'accord sur un programme visant à placer des observateurs scientifiques à bord des navires pratiquant la pêche en dehors de la zone de 200 milles; l'on pourrait ainsi obtenir de meilleures informations scientifiques et statistiques sur les pêches pratiquées dans la zone qui échappe à la compétence canadienne.

La rencontre constituait la dernière assemblée annuelle de la CIPANO et la première de l'organisme destiné à lui succéder, l'OPANO.

La chronique des arts

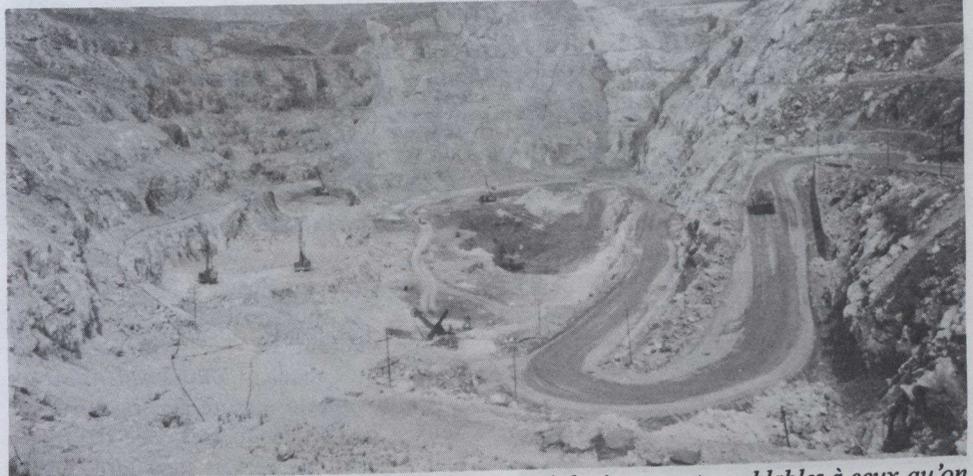
Échanges sino-canadiens: élargissement des horizons

L'été passé, un groupe de géologues canadiens, dirigé par M. Gordon Gross, géologue en chef des ressources, Commission géologique du Canada (CGC), a effectué un voyage en Chine qui a ouvert la voie à des échanges plus nombreux entre le Canada et la Chine. Le voyage a permis aussi d'accroître le fichier central scientifique canadien.

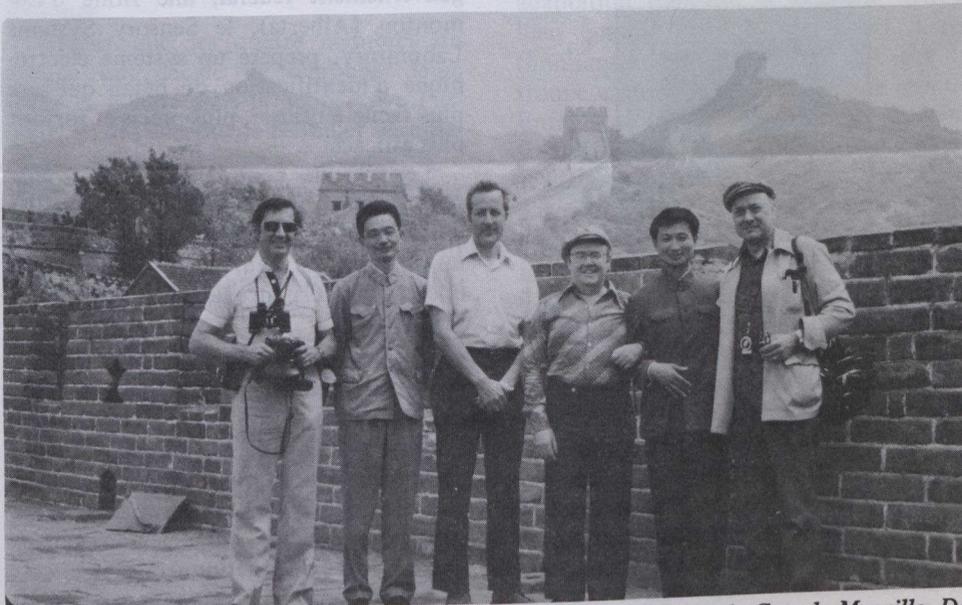
Un compte rendu détaillé de ce voyage, préparé par M. Gross, a été publié dans le dernier numéro (printemps 1979) de GEOS, publication du ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources. Hebdo Canada en présente aujourd'hui plusieurs extraits relatifs au bénéfice qu'ont retiré les deux pays de ce voyage. L'article de M. Gross comprenait de plus une description de l'industrie sidérurgique chinoise et des gisements ferreux que l'on trouve dans ce pays.

M. Gross, expert international sur les ressources de minerais de fer, prépare un rapport technique sur la visite en Chine des géologues canadiens.

Une délégation canadienne composée de quatre géologues et d'un interprète a passé deux mois en Chine (mai et juin 1978) pour visiter quelques-unes des principales régions d'exploitation du fer de ce pays. Cette visite faisait suite à celle qu'avait effectuée l'année précédente au Canada une équipe de neuf géologues et ingénieurs en chef du Bureau national de géologie de Pékin, de la Société d'exploration géologique de Chine et du Bureau de géologie des deux provinces de Anhwei et du Hunan. Au cours de leur visite d'un mois au Canada, les géologues chinois avaient étudié la géologie, les méthodes d'exploration et les techniques utilisées pour concentrer et traiter diverses sortes de minerais ferreux sédimentaires.



Les mines de fer de Tayeh. Les dépôts y sont géologiquement semblables à ceux qu'on trouve dans le sud-est de l'Ontario, au Québec et sur la côte ouest du Canada.



Les Canadiens posent en compagnie de collègues chinois devant la Grande Muraille. De gauche à droite, Jacques Gauvin, ministère des Richesses naturelles du Québec; Hsia-Hsien-Min, Bureau national de Géologie; J.A. Donaldson, Université Carleton, Ottawa; H.E. Neal, ingénieur consultant, Toronto; Shih Ming-hao, Bureau national de géologie; Gordon A. Gross, chef de mission.

De son côté, le voyage en Chine des géologues canadiens avait pour but d'identifier les principales sortes de ressources ferreuses accessibles à l'industrie et de discuter des méthodes d'exploration et d'évaluation du minerai de fer.

Tout comme au Canada, la plupart des réserves de minerai ferreux que l'on trouve en Chine sont de basse teneur et consistent en des formations de fer métamorphisées. Les Chinois reconnaissent que le Canada possède des méthodes modernes d'exploration minérale, une industrie des minéraux essentielle et diversifiée, de même que des terrains minéralisés semblables aux leurs.

Les visites de mines et les contacts professionnels ont aidé la Chine à évaluer

l'état et l'efficacité de sa propre industrie; cela lui a permis aussi de prendre connaissance d'autres techniques pour moderniser et agrandir son industrie du minerai de fer et de l'acier.

De leur côté, les Canadiens ont pu élargir le champ de leurs propres recherches; l'expérience et les connaissances géologiques d'un continent ainsi que les nombreux exemples types de gisements de minéraux sont maintenant accessibles aux Canadiens: toutes ses données sont entrées dans le fichier central scientifique.

Dans l'immédiat, la visite des géologues canadiens en Chine a été utile parce qu'elle a ouvert la voie à des échanges scientifiques, au transfert des techniques et au commerce dans l'industrie des ressources minières. D'autre part, elle a permis d'évaluer la capacité industrielle et commerciale de la Chine. Les industriels canadiens peuvent à présent offrir des services techniques et de consultation, ainsi que la vente de matériel.

Étude sur les stéréotypes sexistes

Le Comité sur les stéréotypes sexistes dans la presse électronique a décidé de faire une enquête au niveau national pour déterminer les réactions des femmes face aux images qu'on présente d'elles-mêmes dans la presse électronique. L'enquête sera menée par une firme privée. Plusieurs sondages ont prouvé que le problème des stéréotypes dans la presse électronique existait mais aucun sondage approfondi n'a évalué jusqu'à présent les réactions des femmes face à ses stéréotypes.

Le comité chargé de l'enquête organisera deux ateliers dans chacune des villes qu'il visitera. Le premier s'adressera aux femmes et aura un double but: faire prendre conscience aux femmes du problème et leur suggérer comme réagir de façon concrète; le deuxième aura pour but de sensibiliser les éducateurs, les fabricants, les responsables de groupes religieux et les membres du gouvernement au problème du sexisme dans la presse.

Le Comité sur les stéréotypes sexistes dans la presse électronique est chargé de surveiller les stéréotypes sexistes véhiculés notamment dans la publicité et de publier les résultats de ses analyses en vue de sensibiliser le public à ces questions.

Mises en chantier en juin

D'après les chiffres préliminaires communiqués le 6 juillet par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au cours du mois de juin, compte tenu des facteurs saisonniers, représentaient un taux annuel de 182 700 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois de mai était de 196 000.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois de juin dans les régions urbaines s'est élevé à 14 393 soit 11 p.c. de moins que le total de 16 214 enregistré pour le même mois de l'année précédente.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales au cours du mois de juin ont atteint le chiffre de 8 451 par rapport à 8 052 pour la période correspondante de 1978, soit une augmentation de cinq pour cent. Le nombre d'habitations groupées dans les bâtiments multifamiliaux s'est chiffré à 5 942, soit une diminution de 27 p.c. par rapport au chiffre de 8 162 relevé pour la même période l'an dernier.

Publication d'un rapport sur les droits civils et politiques

Le secrétaire d'État, M. David MacDonald, a annoncé, à la fin juin, la publication du rapport sur l'application des dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, rapport que le Canada a présenté aux Nations Unies en avril dernier.

"C'est le produit, a dit M. MacDonald, d'une véritable collaboration fédérale-provinciale. C'est, en quelque sorte, une somme des droits de la personne avec, comme toile de fond, toute la législation canadienne relative à ces droits."

Rappelons que le Canada a souscrit au Pacte en mai 1976, après de longues consultations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Le Pacte assure avant tout la protection des droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Émission d'un nouveau timbre

Le ministère des Postes a annoncé l'émission le 16 août prochain d'un nouveau timbre courant de 15¢ représentant la violette du Canada (*Viola Canadensis*).

Cette violette mesure généralement de deux à quatre décimètres. Elle fleurit de mai à juillet et parfois plus tard. On la trouve dans les forêts et les hautes terres boisées du Nouveau-Brunswick jusqu'en



Ontario. Les violettes, dont on retrouve environ 40 espèces et variétés au Canada, sont remarquables par leur complexité biologique. Ainsi, la violette de l'ouest du Canada, *Viola rugulosa* Greene, qui croît du district de Thunder Bay jusqu'en Colombie-Britannique, ressemble un peu à *Viola canadensis*, et selon certains spécialistes, en serait une variété.

Mme Heather Cooper, artiste torontoise connue pour la finesse de son travail et son sens subtil de la couleur, est l'auteur de ce timbre courant de 15¢ qui vient s'ajouter à la série "Fleurs sauvages du Canada".

Au Canada, la protection des libertés et des droits individuels relève des trois compétences, fédérale, provinciale et territoriale, qui, toutes trois, ont adopté une loi pour protéger les droits et les libertés dont le Pacte fait état. Chaque ordre de gouvernement s'est engagé à modifier ses textes législatifs au besoin pour les rendre conformes aux dispositions du Pacte.

Ce rapport de 479 pages est le premier que le Canada présente aux termes du Pacte international relatif aux droits civils et politiques; il a été dressé en vertu de l'article 40 du Pacte qui demande aux États signataires de présenter un rapport sur les mesures qu'ils ont adoptées pour faire respecter les droits reconnus par le Pacte et sur les progrès qu'ils ont réalisés à cet égard.

Identification électronique du bétail

Aujourd'hui encore, les bovins, porcs et moutons sont identifiés à l'aide d'étiquettes d'oreilles, du tatouage ou encore du marquage, selon des systèmes qui prêtent souvent à confusion et qui ne peuvent être ni automatisés ni informatisés.

Toutefois, grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, une firme d'Edmonton (Alberta), le Sensory Systems Laboratory, prépare un système électronique d'identification du bétail qui sera plus facile à utiliser, plus précis et surtout plus efficace.

Le système comprend des microplaquettes électroniques fixées aux oreilles des animaux ou glissées sous la peau, et un appareil qui peut déchiffrer, même à une certaine distance, le code de la microplaquette.

Un des responsables du projet, M. Wilbert Lentz, généticien de la division des Bestiaux d'Agriculture Canada, à Ottawa, estime que ce nouveau système offrira plusieurs avantages par rapport aux autres systèmes électroniques à l'étude: il s'adaptera aussi bien aux bovins qu'aux porcs, il fonctionnera sans microondes et il offrira une gamme de codes suffisamment variée pour identifier chaque animal en Amérique du Nord pendant au moins un siècle. Ce système sera aussi utilisé pour l'identification des carcasses à l'abattoir lors de la mise en marché.

La chronique des arts

Un succès fait sans compromis

Il y a moins de quatre mois, Purlaine n'était même pas "sur la carte". Aujourd'hui, de tous les coins de l'Ontario, on se les arrache...

Purlaine, c'est du 100 p.c. franco-ontarien. Le Sud et le Nord d'une province fusionnés dans des accords de guitare et le roulement d'une batterie. Les pieds solidement fixés au sol ontarien défriché par leurs ancêtres de langue française, Paul Demers et Richard de Grandmont, tous deux d'Ottawa, Yves Proulx et Alain Grouette, de Hearst, témoignent de la ferveur qui anime la nouvelle génération de Franco-Ontariens...

Si la richesse ne les a pas encore atteints, la notoriété s'est par contre déjà rapprochée d'eux.

Sitôt leur premier spectacle public terminé, en février dernier, les propositions de contrat affluaient de part et d'autre. Mattawa, New Liskeard, Lafontaine, Wawa, Chapleau, Sudbury, Hearst, St. Catharines, Pembroke, rares sont les villes ontariennes où brûle encore la flamme de la francophonie qui n'aient pas encore reçu leur visite. Sans compter les quelques municipalités québécoises longeant la frontière ontarienne.

Le 15 juin, ils donnaient un spectacle à Toronto, la semaine suivante, ils participaient au Festival franco-ontarien à Ottawa. Plus l'été avance, plus la liste s'allonge...

Depuis que les quatre membres du groupe ont décidé de regrouper leurs idées et talents dans la coopérative Purlaine, ils ont accepté de travailler sérieusement, et avec constance, de manière à obtenir un produit final qui leur permette éventuellement de vivre de leur musique.

Ils comptent actuellement à leur crédit une quinzaine de compositions, dont plusieurs avaient été apportées au début de leur association par Paul Demers et Alain Grouette qui, l'un dans le Sud, l'autre au Nord, grattaient depuis quelques années leurs guitares au hasard des paroles et mélodies trouvées.

L'addition d'un batteur et d'un joueur de basse, l'apprentissage de nouveaux instruments, mandoline, synthétiseur, flûtes, harmonica, et les jeux vocaux ont permis à ce qui était essentiellement deux auteurs-compositeurs-interprètes séparés par près de 1 000 km de former un groupe musical prometteur...

Extraits d'un article de Marthe Lemery, publié dans *Le Droit* du 16 juin.

Vif succès des Pissenlits lors de leur tournée en URSS et en Suisse



La troupe de Pissenlits dans une scène de *Gulliver*.

Le Théâtre national pour enfants Les Pissenlits a connu un triomphe lors de sa récente tournée en URSS et en Suisse (Voir *Hebdo Canada*, vol. 7, n. 29.)

En URSS, les Pissenlits ont donné, à guichet fermé et devant un public où les adultes étaient quatre fois plus nombreux que les enfants, 16 représentations d'une adaptation française de *Gulliver*, oeuvre bien connue de Jonathan Swift. L'enthousiasme du public était tel que la troupe a dû répéter des scènes de rappel. Enfants et adultes se sont joints avec entrain aux comédiens, chantant en chœur et dialoguant avec eux, car René Lemieux, dans le rôle de Gulliver, avait appris à donner les principales répliques en russe. Le Bureau soviétique de l'Association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse a rendu un hommage officiel à la troupe. De plus, le Congrès des directeurs soviétiques de théâtre, en réunion à Moscou, a assisté à une des représentations et a exprimé le souhait de revoir les Pissenlits en URSS.

L'agence soviétique de presse TASS a signalé que "partout, le public soviétique a accueilli chaleureusement la pièce *Gulliver* et [que] l'art des amis canadiens a suscité un vif intérêt parmi les enfants et les adultes. Le jeu des acteurs et la mise en scène étaient très intéressants". La télévision soviétique a consacré à la troupe une émission spéciale de 15 mn.

Elle y a montré des séquences filmées de *Gulliver* et des interviews avec le directeur artistique et des membres de la troupe.

A Genève, une représentante du Département de l'Instruction publique du Canton de Genève, responsable du choix des pièces de théâtre pour les écoliers, a dit à la troupe que *Gulliver* était une des meilleures productions pour enfants qu'elle ait vues.

Concours de musique du Canada

Un pianiste de 22 ans, originaire de Calgary, M. Robert Kortgaard, est le gagnant du grand prix du vingtième concours canadien de musique, ce qui lui vaut une bourse d'études de \$2 000. Le second prix est allé à Bernadette Blaha, âgé de 21 ans et originaire de Brantford (Ontario). Mlle Blaha, qui est elle aussi pianiste, a reçu une bourse de \$1 000.

Une pianiste de Montréal, Nicole Présentey, âgée de 20 ans, et une chanteuse de Toronto, Heather Litowski, âgée de 28 ans, se partagent la troisième place.

En tout, 125 interprètes venant de 16 villes canadiennes et âgés de huit à 28 ans se sont partagés \$50 000 en bourses d'études.

Le trio McGill, de Montréal, a reçu le prix du meilleur ensemble.

Le Canada... (suite de la page 2)

cupération des hydrocarbures des sables bitumineux en place;

— utilisation efficace de l'énergie dissipée lors de la transformation énergétique dans des aménagements idoines, tels les parcs industriels;

— mise au point des chauffe-eau solaires et du chauffage solaire des locaux;

— utilisation efficace de l'énergie grâce à de nouveaux procédés industriels;

— amélioration constante des bâtiments commerciaux et domiciliaires pour une utilisation efficace de l'énergie;

— transformation du charbon en combustibles liquides ou gazeux;

— mise au point de méthodes de stockage de l'énergie;

— réalisation de la filière biochimique et utilisation énergétique des ordures;

— perfectionnement de la transformation énergétique;

— amélioration de l'efficacité énergétique des transports;

— mise au point de combustibles transportables, tel l'hydrogène-carburant;

— optimalisation du recyclage des matériaux et des produits de consommation;

— nouvelles méthodes d'extraction des sables bitumineux”.

Financement et gestion de R D & D*

Sur le plan du financement et de la gestion, le Rapport déclare qu'au Canada "c'est le secteur privé qui, par le passé, s'est chargé de mettre en valeur les combustibles fossiles. En conséquence, la firme privée choisie, ou la société mixte, constituera le véhicule préférable pour la démonstration, et la source principale du financement. En matière d'énergie électronucléaire, c'est évidemment l'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), société fédérale, qui est l'organisme convenable.

* R, D & D: recherche, développement technique et démonstration.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

“Dès qu'une branche industrielle ou une firme a été choisie comme véhicule de mise en oeuvre de la politique énergétique, le gouvernement doit s'efforcer de lui fournir les moyens de le faire grâce à un soutien financier, à la promulgation d'un cadre réglementaire convenable et à l'utilisation des organismes officiels pour étayer ses activités et les superviser. Mais dans le cas où un organisme public est choisi comme véhicule, il lui revient de mettre en oeuvre la politique énergétique officielle dans son domaine de compétence, et de diffuser en temps utile vers l'industrie le savoir-faire technique élaboré.

“C'est grâce à des exemples qu'on peut le mieux appréhender cette ligne de conduite. L'industrie canadienne du pétrole devrait jouer un rôle prédominant dans la démonstration du potentiel technique de prospection et d'exploitation des hydrocarbures sous-marins, dans les eaux profondes ou encombrées de glaces. A mesure que les régions maritimes et les régions septentrionales tomberont sous la compétence fédérale, c'est le gouvernement fédéral qui devra promulguer les réglementations appropriées, encourager ses organismes, tel Pétrocan, ou pousser les sociétés mixtes telles que Panarctic, à accroître leurs efforts de création du potentiel technique indispensable pour la mise en exploitation précoce des gisements pétroliers et gaziers, et assurer que les Canadiens tireront le maximum d'avantages de cette expansion industrielle.

“D'un autre côté, c'est l'EACL qui constitue le véhicule choisi pour réaliser la démonstration de la “faisabilité” d'un réacteur nucléaire utilisant le cycle du thorium. Il faudra que l'EACL s'assure la participation de l'industrie canadienne dès le début de l'entreprise, afin qu'une infrastructure technologique nationale d'envergure suffisante soit en place quand les nouveaux réacteurs arriveront au stade de la commercialisation.

Un organe de gestion particulièrement innovateur est l'*Alberta Oil Sands Technology and Research Authority*, qui a été créé pour recueillir, déposer et gérer les brevets d'invention découlant de la R, D & D en matière d'extraction des hydrocarbures des sables bitumineux en place. Cet organisme disposait à l'origine d'une caisse de \$100 millions à répartir pour la réalisation de contrats de recherche industrielles et d'entreprises-pilotes dans ce secteur.

L'association du savoir-faire technique des experts des secteurs publics fédéral et provinciaux avec celui des firmes industrielles canadiennes pour la réalisation des démonstrations permettra au Canada d'atteindre et de maintenir son autonomie technologique dans les domaines cruciaux du secteur énergétique.

Nouvelles brèves

A la fin de mars 1979, les administrations provinciales et territoriales (sans la Colombie-Britannique) employaient 355 625 personnes, ce qui représente une augmentation de 1,2 p.c. par rapport à la fin de mars 1978. On a enregistré de faibles hausses dans les deux territoires et dans toutes les provinces, sauf en Ontario et au Manitoba qui ont affiché des baisses de 2,9 p.c. et de 0,9 p.c. respectivement par rapport à l'année précédente. Pour l'année financière 1978-1979, la masse salariale totale a été estimée à \$5,4 milliards. Il s'agit là d'une progression de 8,6 p.c. par rapport à l'année dernière.

Les recettes générales brutes des administrations provinciales et territoriales pour l'année financière 1978-1979 sont estimées à \$47 798,8 millions, ce qui représente une hausse de 10,7 p.c. par rapport au chiffre révisé de l'exercice précédent. Évaluées à \$48 601,7 millions, les dépenses générales brutes accusent une augmentation de 3,2 p.c. par rapport à 1977-1978.

Les estimations postcensitaires de la population du Canada et des provinces au 1er avril 1979 s'établissent comme suit: — Canada, 23 644 800; — Terre-Neuve, 572 900; — Île-du-Prince-Édouard, 122 500; — Nouvelle-Écosse, 846 700; — Nouveau-Brunswick, 700 200; — Québec, 6 298 100; — Ontario, 8 493 300; — Manitoba, 1 030 000; — Saskatchewan, 954 900; — Alberta, 1 998 800; — Colombie-Britannique, 2 562 600; — Yukon, 21 600; — Territoires-du-Nord-Ouest, 43 200.

Trois cents chefs indiens se sont rendus à Londres au début du mois de juillet pour demander à la Reine de donner son veto à l'exécution des projets de changement de la Constitution.

Ken Dryden prend sa retraite. Le gardien de buts de l'équipe des Canadiens de Montréal a annoncé lors d'une conférence de presse qu'il quittait définitivement le hockey, sans toutefois parler de ses projets d'avenir.